

Pour publication immédiate

**LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES AFFECTIONS APPARENTÉES DOIVENT ÊTRE
UNE PRIORITÉ MONDIALE EN MATIÈRE DE SANTÉ
SELON L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
ET L'ALZHEIMER'S DISEASE INTERNATIONAL**

LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA DEMANDE : OÙ DONC EST LE CANADA?

TORONTO, 11 avril 2012 – Les données marquantes contenues dans *Dementia: A Public Health Priority*, le premier rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Alzheimer's Disease International (ADI) sur l'impact mondial de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, montrent qu'un nouveau cas de maladie d'Alzheimer ou d'affection apparentée survient toutes les quatre secondes dans le monde, ce qui équivaut à 7,7 millions de nouveaux cas par année. Comme le dit l'expert mondial en matière de santé, le Dr Peter Piot, il s'agit là d'une « bombe à retardement ».

Pourtant, des pays membres de l'OMS, huit seulement possèdent un plan sur l'Alzheimer et les maladies apparentées : l'Australie, le Danemark, la France, le Japon, la Corée, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni, tandis que les États-Unis élaborent le leur. Le Canada, cependant, n'a pas encore commencé.

« Le rapport de l'OMS constitue un signal d'alarme pour le gouvernement canadien qui doit faire preuve de leadership en planifiant des mesures propres à contrer l'impact de ces maladies dévastatrices sur le système des soins de santé et sur les personnes qui en sont atteintes », déclare Naguib Gouda, chef de la direction de la Société Alzheimer du Canada.

Quatre groupes d'experts et quelque 25 collaborateurs internationaux ont contribué au rapport, lequel a été conçu pour inciter les gouvernements du monde entier à imiter certaines des solutions et approches adoptées par d'autres pays et à s'attaquer au problème de l'augmentation ahurissante du nombre de personnes à être touchées par ces maladies dans le monde et qui s'élève actuellement à 35,6 millions de personnes.

« L'OMS reconnaît l'ampleur et la complexité des difficultés que représentent l'Alzheimer et les maladies apparentées, et presse les pays d'en faire une priorité de la santé publique », explique le Dr Shekhar Saxena, directeur de la Santé mentale et des toxicomanies à l'OMS et l'un des chefs de projet du rapport.

En 2010, la Société Alzheimer du Canada avait sonné l'alarme en publiant son propre rapport phare *Raz-de-marée : Impact de la maladie d'Alzheimer et des affections connexes au Canada*. Ce document avait fait ressortir la rapidité avec laquelle augmentait la prévalence de la maladie et montré qu'elle affectera 1,1 million de Canadiens en moins de 25 ans et que les coûts seront dix fois plus élevés pour se situer à 153 milliards de dollars par année.

Raz-de-marée recommandait, en outre, cinq solutions basées sur des données probantes pour réduire le fardeau de ces maladies et améliorer le bien-être des personnes qui en sont

atteintes : prioriser les recherches, sensibiliser davantage à l'importance de la prévention, promouvoir le diagnostic et les interventions précoces, renforcer les capacités du personnel et instaurer un mode de prestation des soins et des services adapté aux besoins, et plus particulièrement à ceux des aidants. Mais pour le moment, le gouvernement n'a pas fait grand-chose.

« Nous ne pouvons plus nous permettre de ne rien faire, » ajoute M. Gouda. « Nous demandons au gouvernement de mettre le Canada sur la carte du monde et de faire de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées une priorité en matière de santé. Nous pouvons modérer les conséquences de ces maladies débilitantes pour les Canadiens qui en sont atteints si nous misons sur les points forts de nos ressources actuelles et mettons en œuvre une véritable approche intergouvernementale et intersectorielle. »

L'Alzheimer et les maladies apparentées constituent un groupe de troubles cognitifs dont les symptômes comprennent des pertes de mémoire et de la capacité de juger et de raisonner, et des changements d'humeur et de comportement. Les fonctions cérébrales sont assez touchées pour affecter le fonctionnement de la personne dans son travail, ses relations et ses activités du quotidien. La maladie d'Alzheimer est la forme la plus commune de ces troubles, comptant pour plus des deux tiers des cas au Canada. Il s'agit d'une maladie implacable et sans merci qui peut durer jusqu'à 20 ans. Ses causes et le remède pour la guérir nous sont inconnus.

L'Alzheimer et les maladies apparentées ne font pas partie du vieillissement normal, même si l'âge est le facteur de risque prédominant. À partir de 65 ans, le risque double tous les cinq ans. Selon Statistique Canada, le nombre de personnes âgées au Canada grimpera à 9,8 millions de personnes d'ici 2036.

Pour vous joindre à notre campagne pour un plan national sur l'Alzheimer et les maladies apparentées ou pour télécharger un exemplaire du rapport de l'OMS ou de *Raz-de-marée*, visitez www.alzheimer.ca/OMSrapport

À propos de la Société Alzheimer

La Société Alzheimer est le principal organisme caritatif de santé pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées de partout au Canada. Active dans plus de 150 localités du pays, la Société offre **L'aide d'aujourd'hui** au moyen de programmes et de services pour les personnes touchées par la maladie et **L'espoir de demain...** en finançant les recherches pour en trouver la cause et le remède pour la guérir. Elle est également un membre co-fondateur important de l'ADI.

À propos de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

L'OMS est l'autorité directrice et coordonatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international au sein du système des Nations Unies. Elle est chargée de diriger l'action sanitaire mondiale, de définir les programmes de recherche en santé, de fixer des normes et des critères, de présenter des options politiques fondées sur des données probantes, de fournir un soutien technique aux pays et de suivre et d'apprécier les tendances en matière de santé publique. Pour plus de renseignements, visitez <http://www.OMS.int/about/fr/>.

À propos de l'Alzheimer's Disease International (ADI)

L'ADI est une fédération internationale regroupant 78 associations Alzheimer qui, dans leurs pays respectifs, aident les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'affections apparentées et leurs proches. Fondée en 1984, l'ADI sert de réseau d'échange d'informations, de ressources et d'habiletés pour les associations Alzheimer du monde entier. Sa vision est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie et de leurs proches. Son siège social est à Londres et elle est enregistrée comme organisme sans but lucratif dans l'État de l'Illinois. Pour plus de renseignements, visitez www.alz.co.uk.

-30-

Pour les médias :

Rosanne Meandro
Directrice des communications et des relations médiatiques
Ligne directe : 416-847-8920
rmeandro@alzheimeront.org
www.alzheimer.ca